



## Inscription séjour 13 au 18 mai 2024, au DOMAINE DE L'OLIVAIE A GILLETTE

Lieu : 06830 Gillette : Alpes-Maritimes

### **Date limite d'inscription : 30 décembre 2023**

Le nombre de places est limité pour l'hébergement, si le nombre d'inscriptions est supérieur aux places disponibles à l'hébergement, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception.

L'hébergement est en chambres doubles, il n'y a pas de chambres individuelles.

Ce séjour est ouvert aux conjoint(e)s, les activités des accompagnants non cyclistes ne sont pas organisées par le club.

Je soussigné(e)..... demande mon inscription au séjour organisé par le Cyclo-Club.

Je serai accompagné d'une personne OUI/NON (rayer la mention inutile)

Nom et prénom de l'accompagnant(e) : .....

Montant total maximum du séjour par personne, les prestations couvertes pour ce montant sont les 5 nuitées avec 1/2 pension (petit déjeuner et dîner).

- 5 nuitées : 260 € (lundi soir, mardi soir, mercredi soir, jeudi soir, vendredi soir)

Nombre de personne : ..... x 260€ = ..... €

Cette fiche d'inscription, accompagnée de 2 chèques (à l'ordre du Cyclo-Club de St Peray), est à déposer dans la boîte à lettres du club (parvis médiathèque St Peray), ou à envoyer à NIVOT Pascal 21D Rue du Bac 07800 CHARMES SUR RHÔNE.

L'échéancier de paiement est le suivant : Faire 2 chèques de 130€ pour une personne ou 2 chèques de 260€ pour 2 personnes.

	<b>Date d'encaissement</b>
1 <sup>er</sup> chèque	10 janvier 2024 pour l'acompte de réservation
2 <sup>ème</sup> chèque	10 avril 2024 pour le solde du séjour

Les frais de route aller-retour pour rejoindre le domaine de l'Olivaie, ainsi que les repas de midi et les dépenses telles que les boissons prises au bar sont à la charge des participants.

Des rencontres auront lieu pour l'organisation de ce séjour (transport, divers détails.....) : dates à définir

Fait à.....le .....

Signature :